

LE CANARD

en furie

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant du
Rond point Grand Hôtel.
RCCM/NI/NIA/2018/A/073/ NIF: 44 126/P
Email: lecanardenfurie@gmail.com
90.00.99.83 / 96.75.34.12

6^{ème} année

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN N° 289 du lundi 08 Août 2022

PRIX : 300 F

Le chef de file de l'Opposition chez le président de la République

Que cache cette rencontre inhabituelle ?



Les explications de Me Souleye Oumarou sur le contentieux relatif à l'héritage de Maman Abou

« En 2012, dans l'affaire dite "des bébés importés", tout Niamey disait que les enfants de Maman Abou ne sont pas de lui. Aujourd'hui, je vous dis que Niamey a raison »



CRISE SOCIALE ET POLITIQUE

Renaissance acte III : la fin du sursis

La dénomination des nouveaux fronts de lutte sur le continent devient fétiche, construire sur la lettre « M » auquel on adjoint un chiffre tout aussi symbolique et magique. Quand au Congo on entend parler de M23, au Mali de M5, au Niger on est allé loin dans le choix du code et l'on parle dans le pays, depuis la semaine dernière d'un nouveau mouvement, appelé M62. Le tableau brossé de la situation générale du pays lors de sa première déclaration fait un large bilan des problèmes insolubles du pays, toutes choses à travers lesquelles tous les Nigériens se retrouvent. Dans la situation qui est dressée du pays, tous les

Nigériens dans une certaine condition se retrouvent, notamment à travers les griefs d'injustice portés contre le PNDS et sa gestion, à travers les faits de mal gouvernance et surtout l'impunité qui les ont fait prospérer dans l'administration et dans la sphère du pouvoir aujourd'hui marquées par la grande corruption qui a permis à bien de caciques du parti rose de construire de grandes fortunes injustifiables et qui aurait pu conduire tous en prison, si le délit d'apparence avait été reconnu dans le pays pour mieux lutter contre l'enrichissement illicite aujourd'hui chiffré, au bas mot, au milliard...

Amères vérités

Comment Bazoum Mohamed peut-il s'en sortir sans récupérer les milliers de milliards volés à l'Etat ?

Bazoum Mohamed, on ne le dit pas, assez, est pris dans une sorte d'engrenage. Et on ne lui voit pas d'issue de sortie honorable possible. Propulsé au pouvoir par un système dont les membres ont les mains sales, il est face à un véritable imbroglio : comment s'en sortir sans s'en prendre aux membres du système qui ont pratiquement tout pris du Niger ? Face à cette problématique, la question politique n'est pas, loin s'en faut, le principal goulot d'étranglement. Financièrement, l'Etat est pratiquement sous perfusion. Il est trop endetté pour permettre une autre logique de gouvernance que celle, pourrie, qui a prévalu durant 10 ans sous Issoufou. Sur ce plan strict, il n'y a guère d'espoir à le voir apporter à l'Etat l'oxygène dont il a besoin pour respirer et envisager un nouveau départ. Un nouveau départ que Bazoum a toutefois promis lors de son investiture. Du bluff ? On n'en sait rien pour le moment. Ce qui est certain, c'est qu'il ne s'y connaît pas en magie. Le Niger est endetté et appauvri par la gestion calamiteuse faite de corruption et de détournements systématiques des fonds publics sous Issoufou. Comment rebondir et donner un nouvel espoir aux Nigériens sans tordre le bras à ceux qui ont fait main basse sur les ressources publiques ?

Selon certains observateurs avertis, il n'y a rien à attendre d'un homme qui a publiquement jeté l'opprobre sur Issoufou Katambé, à l'époque ministre de la Défense nationale, simplement pour avoir tenu les propos qu'il a tenus sur le scandale du ministère de la Défense nationale. D'autres, en revanche, estiment qu'il est désormais au pouvoir, c'est-à-

dire dos au mur : soit, il fait le ménage, soit, il se laisse ensevelir sous les décombres sales d'Issoufou. Quoi que non MOINS inquiétant selon Mamadou Diop, l'ancien ministre des Finances et aujourd'hui vice-gouverneur de la Bceao au titre du Niger, le niveau de la dette ne laisse toutefois qu'une marge de manœuvre réduite à Bazoum Mohamed dans ses intentions d'investissement, notamment dans les secteurs sociaux de base telle que l'éducation. Selon Mamadou Diop, « l'encours de la dette publique du Niger s'est établi à la fin juin 2020 à 3 328,7 milliards de FCFA (60 millions de dollars) pour un ratio d'endettement de 42,5% du Produit intérieur brut (Pib) ». Cette dette, précise-t-il, est composée, à 67% (2 239 milliards FCFA) de dette extérieure, et à 33% (1090 milliards FCFA) de dette intérieure.

Si l'ancien ministre des finances est formel qu'il n'y a d'inquiétude sur la question, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont tout de même sonné l'alerte sur les risques de dérives certaines. En avril 2020, une délégation des institutions de Bretton Woods a séjourné à Niamey à cet effet. Elles ont relevé que « la dette publique du Niger, qui représente entre 42,7% et 44% du PIB en 2017 et pourrait atteindre 45,1% en 2018, constitue une préoccupation majeure. Facteur essentiel de l'endettement public, la dette intérieure a connu une hausse de près de 10% sur une période de quatre ans sous Issoufou. La cause ? L'émission régulière de titres sur le marché régional ainsi que l'encours de la dette de la banque centrale. Avec des taux d'intérêt plus élevés par rapport à la dette multilatérale extérieure,

la multiplicité et la régularité de ces prêts ont induit des échéances trop rapprochées.

La Banque mondiale et le Fmi ont, donc, rappelé le gouvernement nigérien à la plus grande prudence dans la gestion de la dette.

En réalité, Issoufou Mahamadou n'a fait que ça en dix ans de gouvernance. Tout ce qu'il a trouvé en termes de capital laissé par Tanja Mamadou a été rapidement dilapidé et les revenus du pétrole qui s'y sont ajoutés par la suite n'ont pas également échappé à cette boulimie. Tout a été rapidement raclé pour ensuite plonger le Niger dans un cycle infernal de prêts tous azimuts qui ont plus enrichi des individus. Le prêt de 1000 milliards auprès d'Eximbank de Chine a littéralement hypothéqué les chances du Niger et le pays s'est englués dans une spirale de prêts divers : émissions de bons de trésor, emprunts obligataires, prêts bilatéraux, prêts multilatéraux, etc. Issoufou Mahamadou a littéralement détruit tous les efforts de gestion orthodoxe accomplis avant son arrivée au pouvoir. Tout le contraire de ce que Tanja Mamadou et Hama Amadou ont réalisé à la tête de l'Etat. L'économiste Abdou Gado Maliki soutient que « En fin 1999- début 2000, quand le Président Tandja et le PM Hama Amadou s'installaient à la tête de l'Exécutif nigérien, les caisses de l'Etat ne comptaient qu'environ 600 millions de FCFA, l'endettement représentait 90% du PIB, selon le rapport du Fond Monétaire International (FMI). Et les salaires accusaient

des arriérés. En 2004, soit 4 ans après, l'endettement était, toujours selon le FMI, seulement de 17% du PIB. Soit une réduction de 73%, grâce aux efforts mis en place par le gouvernement de l'époque.

En 2010, les comptes publics étaient excédentaires avec des arriérés intérieurs quasi nuls, le solde du compte Niger à la BCEAO était créditeur ». Il n'y avait pas encore de pétrole », précise, Abdou Gado Maliki qui note que « Jusqu'en 2009, le Niger était dans une phase d'endettement normal. Mais sur la période 2011-2015, le pays est entré dans une phase de « surendettement ». Autre détail important qui traduit l'inconséquence de la gestion sous Issoufou, « le compte dépôt du Niger à la BCEAO qui était largement excédentaire avant l'arrivée au pouvoir d'Issoufou s'est effondré à la mesure des marchés surfacturés et autres gaspillages des ressources publiques. En 2009, ce compte présentait un solde créditeur de 113 milliards de FCFA. A la fin 2011, la première année du Président Issoufou au pouvoir, il n'était qu'à 20 milliards de FCFA à la fin de l'année ».

La situation est aujourd'hui très difficile, notamment au regard de la dette intérieure qui explose littéralement. Outre qu'il est pris financièrement à la gorge et qu'il ne peut se suffire de petits soutiens financiers au coup par coup, Bazoum Mohamed est également attendu sur un point précis : convaincre qu'il peut agréablement surprendre ses compatriotes. Dans le cas, échéant, on ne donne pas cher de sa peau, ses antécédents avec l'opinion publique nationale dominante n'étant pas encore résolus.

BONCANO

Football : L'équipe d'Ibohamane a remporté la coupe Elh Ahmet Assalek président de la coordination MPR-Jamhuriya de Keita

La jeunesse de la commune rurale D'ibohamane a organisé du 5 au 11 juillet 2022 dernier un tournoi communal de football sous le haut parrainage du conseiller spécial du président Elh Ahmet Assalek dans le cadre de la cohésion sociale, de l'unité et la consolidation de la paix.

Après une semaine de foot pour la phase de présélection dans chacun des quatre secteurs qui forment la commune... Quatre équipes ont rivalisé la coupe dont chacune représente un secteur avec une forte délégation composée des encadreurs, des supporteurs de tout le chef lieu de la commune où se déroulent les activités sportives. Après une semaine de compétition de foot de poules...

La finale a opposé Ibohamane vs Loudou qui a vu la victoire d'Ibohamane sur Loudou dont le score final est de : 3 à 1 en faveur de l'équipe d'Ibohamane.

La 3^e place a été remportée par l'équipe de Gadamata face à celle de Akala.

À l'issue de ces activités sportives et dans l'intérêt d'accompagner la jeunesse plus une somme de trois millions (3.000.000) de Franc CFA ont été injecté par M. le conseiller spécial du président Elh Ahmet Assalek. Cette somme importante a été dépensée de la dotation de terrain communal par des matériels modernes de sports : des poteaux, de filets, de maillots des sports et des ballons. Ainsi après la gestion de différentes délégations durant la semaine, il



il y a eu de prix de participation, le prix de meilleurs (butteur, gardien, joueur, gardien, faire play) et à la fin des enveloppes pour le 1^{ère} équipe, la deuxième et la troi-

sième Renforcement de l'Union et la culture de la paix" entre fils et les filles de la commune rurale D'ibohamane.

Le chef de file de l'Opposition chez le président de la République

Que cache cette rencontre inhabituelle ?

Décidément, le Président Bazoum Mohamed a peu de points communs avec son prédécesseur.

En recevant, le 06 août, le chef de file de l'opposition, il pose un acte majeur qui rompt avec la gouvernance politique d'Issoufou Mahamadou. Les deux mandats de ce dernier à la tête de l'Etat ont été caractérisés par une crispation accrue du climat politique. Opposants politiques, acteurs de la société civile et journalistes ont été nombreux à avoir été emprisonnés, parfois pour leurs opinions, leurs préférences politiques ou encore leurs publications en ce qui concerne les journalistes. En 10 ans, Issoufou Mahamadou n'a pas reçu une seule fois le chef de file de l'opposition. Au contraire, il l'a stigmatisé, harcelé et envoyé en prison. Bazoum Mohamed prend son contre-pied et selon des sources politiques proches du milieu du président de la République actuel, c'est pour inaugurer une nouvelle ère dans les rapports entre la majorité au pouvoir et l'opposition politique. L'objectif du Président Bazoum, ont-elles expliqué, est de civiliser ces rapports afin qu'ils ne soient plus conflictuels comme cela a été le cas sous Issoufou, mais sources d'enrichissement mutuel. Le pays, il faut le dire, a frôlé des situations critiques pour ne pas tirer les leçons nécessaires. La démocratie s'en porterait mieux au Niger.

Le Président Bazoum n'a pas encore usé de ses pouvoirs discrétionnaires pour faire avancer son projet.

La rencontre entre le Président Bazoum et Tahirou Saïdou dit Parc 20 inaugure-

t-elle vraiment ce qui est soutenu par nos sources ? Dans certains milieux politiques, aussi bien du Pnds Tarayya acquis au chef de l'Etat, comme au sein des partis politiques alliés au pouvoir ou qui sont opposés, il est indiscutable que le Président Bazoum est en train d'avancer ses pions dans cette optique. Prudemment mais sûrement. Selon une de nos sources, il n'ignore pas les obstacles qui se dressent sur son chemin et veut se donner les moyens et le temps de les surmonter. S'il n'a pas encore usé de ses pouvoirs discrétionnaires pour le faire, il a tout de même affiché sa volonté de croire en une autre possibilité de faire la politique au Niger. Ses échanges avec le chef de file de l'opposition qui constituent le menu aux discussions des Nigériens ont-ils porté sur quels sujets de préoccupation ? Interrogé par nos soins, le chef de file de l'opposition se refuse à tout commentaire. Motus et bouche cousue également dans le proche entourage du Président Bazoum où aucun des conseils ne s'est hasardé à éclairer la lanterne des Nigériens sur cette première rencontre qui préfigure bien d'autres.

Si le statut du chef de file de l'opposition a été probablement au menu des discussions entre les deux hommes, il ne constitue pas l'unique point qui a retenu leur attention. En l'absence d'informations officielles sur l'évènement de la semaine, voire de l'année, les Nigériens spéculent.

Dans les cercles de discussion, l'on avance que, inévitablement, la libération des prisonniers politiques a été le



principal sujet au centre de cette consultation présidentielle chef de file de l'opposition que Tanja Mamadou a inauguré avec Issoufou. Il y a bien d'autres sujets, l'opposition ayant toujours réclamé la lutte contre la corruption, il va sans dire que Bazoum Mohamed et Tahirou Saïdou ont certainement échangé sur les la nature et les niveaux des blocages qui ont vidé de son essence l'intention du premier de ne faire aucun cadeau aux auteurs de ce fléau qui a ruiné le Niger.

Les deux hommes se sont-ils entendus sur les questions abordées ?

Dans la plupart des cas dont le canard en furie a eu vent, le Président Bazoum et son hôte du jour ne peuvent que s'entendre. Ils partagent, dans bien des cas, la même vision de la gouvernance qu'il faut privilégier pour apaiser le climat politique et favoriser une gestion saine des deniers et biens publics. En attendant de disposer d'informations détaillées sur cette rencontre, nombreux sont les Nigériens qui y voient les prémices de changements profonds. Il reste que l'ancien président de la République, qui montre de plus en plus de velléités de mainmise sur les manettes du pouvoir, est perçu comme une source de blocage considérable à l'avènement de ces changements. Dans les milieux proches des partis alliés comme dans les cercles du Pnds acquis au changement, Issoufou



Mahamadou est nettement perçu comme le principal facteur de blocage. Selon certains, la rencontre entre le Président Bazoum et le chef de file de l'opposition a dû faire grincer des dents chez lui.

Selon des analystes, le Président Bazoum est en train de ruser en menant en endormant l'opposition. Une éventualité que certains responsables politiques de l'opposition n'excluent pas, eu égard aux précédents du parti au pouvoir. Si, comme le susurrent ces analystes, Bazoum Mohamed est dans une logique d'artifice et de duperie, il ne tardera pas à être découvert. Pour le moment, certains veulent bien lui accorder le bénéfice du doute.

Les jours et semaines à venir édifieront les Nigériens quant aux réelles intentions du Président Bazoum qui peine à convaincre, faute d'actes concrets matérialisant ses discours. Pour ce faire, il lui faudra résister aux pressions et intimidations des faucons du régime, ouvrir de larges consultations avec les alliés partageant la même vision avec lui et créer ainsi un front républicain pour la sauvegarde des intérêts du Niger. Dans le milieu des organisations de la société civile et des syndicats, le premier pas est déjà fait avec la création du M62, un cadre de concertation centré sur la préservation des intérêts du Niger.

Doudou Amadou

Les explications de Me Soulèye Oumarou sur le contentieux relatif à l'héritage de Maman Abou « En 2012, dans l'affaire dite "des bébés importés", tout Niamey disait que les enfants de Maman Abou ne sont pas de lui. Aujourd'hui, je vous dis que Niamey a raison »

De quoi il s'agit ? Dans cette affaire, elle met en cause l'intégrité morale de Mahamadou Abou Tarka qui a été nommé de façon consensuelle comme mandataire de la succession de son propre frère. Selon Me Soulèye Oumarou, Maman Abou a épousé dame en 2010 ; il avait 62 ans à l'époque et elle son épouse avait 23 ans. Mais auparavant, Maman Abou avait eu d'autres épouses pendant 31 ans avec lesquelles malgré toutes les tentatives du monde, il n'a pas pu avoir d'enfant.

En 2012, dans l'affaire dite "des bébés importés", tout Niamey disait que les enfants de Maman Abou ne sont pas de lui. Et aujourd'hui, je vous dis que Niamey a raison. Les enfants de dame Tamo ne sont pas des enfants de Maman Abou. Nous avons la preuve définitive mais n'en ferons pas étage ici. Nous avons le dossier médical et de dame Tamo et celui de Maman Abou.

Voilà comment le problème s'est posé : «Lorsque Maman Abou est décédé, ces frères ont contesté la paternité des enfants. La famille en parlait. Le Général Mahamadou Abou Tarka qui défendait les enfants a dit ses frères et sœurs : "Au stade où en nous sommes, nous ne pouvons pas prouver que ces enfants ne sont pas de notre frère. Puisque que nous ne disposons pas de preuves, on est obligé de travailler avec les papiers que nous avons jusqu'à preuve du contraire. En l'état, c'est elle la mère des enfants et ils sont de Maman Abou jusqu'à ce qu'on décide autrement". Malgré ça les autres frères n'étaient pas d'accord, jusqu'à se transporter chez le président Hamid Algabit qui a pu calmer le jeu.

D'après la coutume touarègue, les enfants de cet âge là en 2020 devraient être entre les mains de la famille du défunt, surtout que dame Tamo s'est remariée. Elle s'est mariée et elle a divorcé. «Je vous dis qu'elle a laissé les enfants à l'âge de six mois à Maman Abou qui était en chaise roulante, paralysé. Elle lui a dit qu'elle ne pouvait pas rester avec lui puisqu'il ne pouvait même pas la satisfaire au lit». Elle est partie se remarier

avec quelqu'un qui a l'habitude de fréquenter la maison. Elle a eu un enfant avec lui, puis a divorcé. Elle a contracté encore un autre mariage, puis a divorcé. Et à l'heure actuelle, elle est célibataire. D'ailleurs si vous voulez, demandez-la où sont les enfants qu'elle a eu avec les autres maris ? Ils sont dans les mains de qui ?

Donc, c'est celui-là même qui l'a protégé, le Général Abou, qu'elle attaque aujourd'hui en justice. La décision familiale dont je parlais a été prise pour protéger les enfants jusqu'en maturité. Pour rappel, tout le système de gestion que Maman Abou a installé, c'est le même qui est en place. Le Général se contente juste d'administrer. Et devant le juge qu'elle nous a convoqués, le Général Abou a comparu pour dire qu'il est prêt à répondre de sa gestion devant les juridictions. Le juge n'a pas voulu l'écouter d'où le problème entre lui et le juge. C'est pourquoi nous avons dit que nous ne sommes pas d'accord avec ce qui s'est passé. Voilà maintenant qu'un autre juge a dit qu'à l'état, le mandataire reste le Général Abou Tarka. C'est à partir de cette décision qu'on a vu toute une batterie d'interventions qui veulent mettre en cause et la mémoire du défunt, et l'intégrité moral du Général Abou qui a aidé dame Tamo à avoir cette position. Mais entre-temps, lorsqu'elle l'a convoqué, les autres frères du défunt sont revenus à la charge. Ils ont trouvé les dossiers médicaux de la femme en question dans les valises de Maman Abou. Maman Abou est resté dans un hôpital suite à un AVC, paralysé au lit pendant un an. Et c'est pendant cette période que les enfants ont été conçus. Est-ce que vous pouvez imaginer quelqu'un qui a fait plus d'un an au lit, paralysé, en train de faire des bébés ? Ça n'a pas été possible pourquoi ? Parce que la femme avait voulu avoir des bébés in-vitro par Procréation Médicalement Assistée (PMA). Elle a rencontré un docteur dans un cabinet qui organise la PMA. Ils ont fait un prélèvement sur elle puis elle a été suivie jusqu'au moment où elle était prête. Elle est partie se faire l'insémina-



tion en Espagne. Parce que là-bas, on trouve des cliniques clandestines qui peuvent faire ça. Et elle est revenue à Paris où elle a accouché et faire les pièces d'état civil des enfants qui ont été pratiquement fabriqués en Espagne. On n'a pas de trace qu'il y a eu de prélèvement de spermatozoïdes chez Maman pendant son hospitalisation. Mais par contre, dans le dossier que nous avons retrouvé, c'est un donneur inconnu qui a donné son sperme pour faire ces enfants. Lorsque nous avons voulu en savoir plus, on nous a dit que le donneur inconnu est protégé dans la loi française. Deuxièmement, en France, dès que vous avez 65 ans, la PMA est interdite ; en Espagne c'est 50 ans. Et dans un couple, ce sont les gamètes du mari qui sont utilisées, pas celles d'inconnu. On ne voulait pas sortir tout ça au début pour protéger la mémoire de Maman et aussi la protéger. Sans ça, peut-être qu'elle aurait pu faire main basse sur les milliards qu'elle veut prendre comme elle est pressée. Voilà ce qui s'est passé. Quand il a eu cette affaire, j'ai lu des publications sur Facebook qu'elle a été entendue, mais ça n'a pas abouti. Et pour les mêmes raisons, l'inexistence de preuves.

Pour rappel, des gens ont payé ici au Niger pour les mêmes faits. D'autres ont fait la prison, des en-

fants ont été placés dans des orphelinats. Parce qu'eux, sans même qu'on n'examine les pièces d'état civil alors qu'ils ont reconnu les enfants. Certains ont même des passeports. Malgré cela, le Procureur de l'époque a poursuivi ces familles là et des gens ont été incarcérés. Aujourd'hui nous avons des preuves. Puisque le Procureur de l'époque s'est autosaisi sans plainte, nous demandons au Procureur actuel de faire la même chose que son prédécesseur. Nous sommes disposés à lui fournir les documents médicaux que nous avons. S'il ne le fait pas, nous sommes prêts à aller vers lui, pour lui porter cette plainte parce que dans cette affaire il y a tentative de captation d'héritage, il y a faux et usage de faux, parce que tout simplement on veut prendre des biens.

Les parents de Maman Abou ont le droit de porter plainte. Nous sommes ici en matière de droit coutumier et à ce niveau, la succession est bien définie par la coutume. Au Niger, la loi interdit le don de sperme pour justement faire porter un enfant par votre épouse. Il y a un décret de 2019 qui l'interdit. Vous ne pouvez le faire qu'avec votre mari et avec ces gamètes sinon ce n'est pas possible. Elle veut la vérité, nous la voulons aussi. Il faut que la vérité se manifeste.

Amadou Madougou

Affaire héritage Maman Abou

Dame Tamo en mauvaise posture

La polémique autour de l'affaire de l'héritage de Maman Abou domine ces derniers temps l'actualité. Sur les réseaux sociaux, dans les médias traditionnels, on ne parle que de ça alors qu'il s'agit d'une affaire strictement privée, qui devrait normalement être gérée dans la discrétion. C'est l'option que la famille de Maman Abou a choisie après le décès de ce dernier, en évitant de l'étaler sur la place publique. Mais c'est son ancienne épouse, dame Tamo, a voulu qu'il en soit ainsi, en déposant une plainte en justice contre le Général Mahamadou Abou Tarka, frère cadet du défunt, désigné comme mandataire de la gestion des biens de ce dernier suite à un conseil de famille consensuel. Le même Général Tarka qui a bataillé dur comme fer contre ses frères et sœurs pour protéger la femme et ses jumeaux. La récompense de dame Tamo a consisté à attaquer le Général Abou en justice au motif qu'il est en train de dilapider les biens de ses enfants. Il s'agit bien évidemment d'accusations sans fondement dans le seul but de ternir l'intégrité moral du Général Abou. Du fait de cette attitude qui frise l'ingratitude, c'est désormais toute la famille Abou Tarka que dame Tamo s'est mise sur le dos. Œil pour œil, dent pour dent ! Elle a voulu que l'affaire soit dans la rue, la famille Abou a alors décidé de sortir de la réserve qu'elle a jusqu'ici observée pour procéder au grand déballage sur ce qui s'est réellement passé dans l'affaire du couple. Un déballage cru qui installe dame Tamo dans une posture inconfortable dans son projet d'accaparement de l'héritage

de Maman Abou. Elle comptait sur les enfants pour réaliser son projet n'est-ce pas ? Et bien, la famille du Général Abou Tarka qui l'a protégée contre ses frères et sœurs depuis le décès de Maman Abou a décidé de la lâcher, en reniant carrément à son tour aussi la filiation des enfants avec son défunt frère. "Ce ne sont pas des enfants de Maman Abou", a martelé Me Soulèye Oumarou, qui a expliqué lors d'un point de presse qu'il a animé la semaine dernière comment les enfants ont été fabriqué et dans quelles circonstances précises ça s'est déroulé (lire les explications de Me Soulèye). Et il ne s'agit pas d'un reniement sans preuve, la famille dit détenir les dossiers médicaux et de la dame et du défunt Abou qui prouvent que les jumeaux n'ont aucun lien génétique avec Abou. Et elle se dite prête à fournir ces preuves à l'occasion du procès. Dame Tamo s'est arrangée pour les concevoir en vue de s'accaparer des biens de Maman Abou par le truchement des enfants. Dans son empressement à vouloir faire main basse sur lesdits biens du défunt au détriment de ses parents, elle court aujourd'hui le risque de tout perdre. Les médias qui sont mis à contribution par dame Tamo dans la campagne de dénigrement du Général Abou doivent se convaincre qu'ils mènent un combat à l'issue incertaine. Pour sûr, on voit mal comment les biens de Maman Abou peuvent être arrachés à sa famille pour être donnés à autrui sur la base d'enfants qualifiés d'illégitimes et de faux et usage de faux.

Amadou Madougou

CRISE SOCIALE ET POLITIQUE

Renaissance acte III : la fin du sursis

Pour qui connaît l'ampleur de la tension politique sous Issoufou et durant tout le processus des dernières élections, l'on ne peut que s'étonner de l'accalmie générale observée sur le front. Cette situation montre bien que les Nigériens sont un peuple pacifique, des hommes et des femmes qui ne s'opposent pas pour s'opposer. Jamais, dans l'histoire démocratique du pays, une candidature n'a été aussi contestée que celle de Bazoum Mohamed, et on se rappelle des grandes guérillas urbaines auxquelles donnait lieu la proclamation hasardeuse des résultats de l'élection qui le consacraient élu pour présider aux destinées du pays. Mais pour autant, depuis que, rentrant en fonction, il avait un discours neuf, moins belliqueux, plus ouvert et rassembleur, les Nigériens, y compris nombre de ses détracteurs, ne pouvaient plus avoir pour lui, les mêmes rancunes, chacun se terrant pour mieux l'observer et lui donner des chances tant qu'il pouvait normaliser une démocratie que son parti, en dix ans, avait violentée, déstructurée, avachie. Pendant plus d'un an, l'ayant attendu sur ses belles paroles sans rien voir de concret, les Nigériens ont commencé à s'inquiéter et à douter de ce qu'il peut mieux civiliser la pratique politique dans le pays qui a souffert des extrémismes et des violences de son parti, pendant les dix ans de règne du grand Camarade Issoufou qui ne leur laisse, excepté la pègre profiteuse qui lui doit des gratitude pour ses laxisme et son laisser-faire, que de mauvais souvenirs car, enfin, ces derniers pouvaient comprendre que le socialiste s'était battu pour la démocratie, mais sans être un démocrate d'autant à l'épreuve du pouvoir, on le découvre fossoyeur des libertés et de la démocratie, de la bonne gouvernance surtout.

Après plus d'un an d'attentisme et de patience de la part du peuple, et d'inertie sinon de surplace de la part du nouveau régime, les Nigériens commençaient à désespérer et à renouer avec les vieilles colères, inquiets pour leur sort avec un régime qui parle trop mais qui agit peu. C'est ainsi que depuis des jours, l'on peut entendre

des groupes organisés sortir de leur silence, et avec les nouvelles ardeurs, une certaine levée de boucliers qui annoncent, si l'on n'y prend pas garde, des jours difficiles pour le pays et pour sa démocratie. Mais le pays en a-t-il vraiment besoin dans le contexte qui est le sien aujourd'hui ? Il revient à celui qui a la responsabilité de la destinée du pays de savoir faire le choix éclairé et responsable, courageux et lucide pour le pays. Du fait de l'insécurité, du fait de la vie chère, du fait des injustices et de la mauvaise gouvernance et de l'impunité, du fait de l'exclusion, après avoir accordé un sursis au nouveau président, pris sur ses mots, le peuple commence à s'impatienter et l'on peut entendre, ici et là, des voix coléreuses qui râlent, irritées par une gouvernance qui ne change pas même lorsque sa parole porte des lueurs trompeuses de changement.

De nouveaux bruits au présage inquiétant...

Depuis quelques jours, l'on peut entendre, des voix qui s'élèvent, allant à des sommets de colères inquiétantes, et à des extrémismes qui doivent, au cœur des malaises que traverse le pays, faire peur. L'on a l'impression que de plus en plus, la fronde sociale s'organise, tenant mieux sa parole révoltée sur ses nouveaux combats et sur des sujets qui fédèrent les Nigériens autour de leur mal-être. Il y a pourtant à prendre au sérieux les nouvelles annonces de troubles, fondés socialement et économiquement, mais aussi du point de vue de la justice et de questions politiques épineuses encore en souffrance, jamais abordées avec courage.

La création d'un vaste mouvement...

La dénomination des nouveaux fronts de lutte sur le continent devient fétiche, construire sur la lettre « M » auquel on adjoint un chiffre tout aussi symbolique et magique. Quand au Congo on entend parler de M23, au Mali de M5, au Niger on est allé loin dans le choix du code et l'on parle dans le pays, depuis la semaine dernière d'un nouveau mouvement, appelé M62.

Suite page 7

Lancement officiel de la première semaine de l'Initiative 3 N

Dans son discours au lancement de la Semaine de l'Initiative 3N» basée sur une session de renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N combinée à une foire de promotion de la transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) à haute valeur nutritive et marchande. Le Secrétaire Général du Haut Commissariat à l'Initiative 3N s'est réjoui de l'insigne honneur de lancer et présider cette première Semaine de l'Initiative 3N incluant une session de renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N et une foire consacrée exclusivement à la promotion de la transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) à haute valeur nutritive et marchande. Ce lancement s'est déroulé du 27 au 29 juillet dernier à Zinder.

Les acteurs que vous représentez, regroupent les différents cadres du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement agricole Durable (SAN/DAD) dont le HC3N a en charge et assure sa coordination et son animation. Permettez-moi de vous rappeler que la Stratégie de l'Initiative 3N repose sur une vision forte de Son Excellence Monsieur BAZOUM MOUHAMED, Président de la République, Chef de l'Etat, dans son engagement à vouloir rompre définitivement avec le cycle infernal de la faim et de la malnutrition au Niger, un engagement à faire en sorte que sécheresse ne rime plus avec famine au Niger.

Pour assurer une coordination intersectorielle du secteur de la SAN/DAD, le HC3N a été créé en septembre 2011 avec pour missions d'impulser, d'animer, de coordonner, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de l'Initiative 3N. En plus de la coordination intersectorielle, le HC3N facilite l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable pour le Niger. Le HC3N coordonne et planifie les études tech-

niques, économiques et financières et assure la mobilisation des financements et des acteurs de la SAN/DAD autant qu'il impulse les réformes et le suivi et évaluation du secteur.

Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N est établi sur un horizon temporel à 2035 et met en cohérence : i) l'action des ministères du «secteur rural» (Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement) dont les missions sont intégralement incluses dans l'Initiative 3N, ii) l'action d'autres Ministères dont une partie du mandat s'inscrit dans l'Initiative 3N, à savoir les Ministères en charge du Commerce, de l'Hydraulique, de la Santé, de la Protection Sociale, de l'industrie, etc. iii) l'action du Dispositif National de Prévention et de Gestion Crises Alimentaires, qui dépend du Cabinet du Premier Ministre. La mise en œuvre de l'Initiative 3N se fait en respectant les principes de la participation inclusive des groupes d'acteurs tout au long du cycle de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation. Une telle approche implique :

- Un dispositif de gouvernance, de dialogue et de concertation multi acteurs ;
- Undispositif d'opérationnalisation et de financement ;
- Un dispositif de coordination, d'animation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre.

Le dispositif institutionnel de la Stratégie de l'Initiative 3N s'intègre dans le schéma de gouvernance et d'organisation de l'Etat aux différentes échelles administratives et des pouvoirs politiques du pays avec un cadre d'orientation et de décision, un cadre de partenariat avec les PTF et des cadres de dialogue et de concertation multi acteurs.

Le dispositif de coordination, d'animation, de suivi et l'évaluation de la mise en œuvre est représenté au niveau opérationnel en région, par les différentes instances de gouvernance locale et



de coordination qui ont été mises en place par les Autorités Administratives (Gouverneurs, Préfets, Maires) avec l'appui du Haut-commissariat à l'Initiative 3N.

Il s'agit notamment, en ce qui concerne la région de Diffa, d'un Cadre Régional de Concertation des Acteurs (CRCA), un Comité Technique Régional (CTR), six Comités Techniques Départementaux (CTD), et douze Cadres Communaux de Concertation des Acteurs (CCCA).

Le présent atelier de renforcement de capacités des acteurs clés de l'Initiative 3N dans la région de Zinder envisage d'engager des réflexions autour de l'animation de ces instances en région pour arriver à un diagnostic exact et des propositions d'amélioration. Il s'inscrit dans l'exercice de «bilan perspectives» sur les instances de gouvernance de l'Initiative 3N pour une mise en œuvre opérationnelle du Plan d'Actions 2021-2025 et du Plan d'action 2021 2025 de la Politique National de Sécurité Nationale.

La Semaine de l'Initiative 3N à Zinder sur les PFNL en marge de l'atelier de renforcement des capacités des acteurs clés de mise en œuvre de l'Initiative 3N, enregistrera la participation des élus locaux des Secrétaires Généraux des Départements de la région, des opérateurs agricoles du chef-lieu de la région de Zinder et de l'Entreprise sociale en agroforesterie Sahara Sahel Food.

L'objectif de la foire PFN est de promouvoir une communication de

proximité qui privilégiera les échanges et l'entrepreneuriat entre transformateurs et transformatrices (jeunes et femmes) des produits locaux, notamment les produits naturels comme les PFNL.

Les conférences thématiques contribueront à renforcer les capacités des opérateurs agricoles de la région, dans la perspective de lever les goulots d'étranglement qui assaillent le secteur. La foire de Zinder sera exclusivement consacrée aux produits forestiers non ligneux transformés.

Les principaux participants seront les producteurs et les acheteurs, les commerçants, auxquels s'ajouteront les autres acteurs des chaînes de valeur ainsi d'autres invités.

Les producteurs qui participeront à cette foire sont ceux déclarés éligibles par le comité régional de sélection. Les autres acteurs les plus attendus sont les acheteurs qui interviennent dans les secteurs des PFNL transformés, qui réalisent des chiffres d'affaire ainsi que des simples consommateurs.

Je ne terminerai pas mon propos sans vous remercier pour votre mobilisation et contribution à cet important atelier régional de renforcement des acteurs clés de l'Initiative 3N dans la région de Diffa.

Au vu de la qualité des participants présents dans cette salle, je reste convaincu que les résultats de trois journées de la semaine de l'Initiative 3N, seront à la hauteur des attentes.

Suite de la page 5

Le tableau brossé de la situation générale du pays lors de sa première déclaration fait un large bilan des problèmes insolubles du pays, toutes choses à travers lesquelles tous les Nigériens se retrouvent. Dans la situation qui est dressée du pays, tous les Nigériens d'une certaine condition se retrouvent, notamment à travers les griefs d'injustice portés contre le PNDS et sa gestion, à travers les faits de mal gouvernance et surtout l'impunité qui les ont fait prospérer dans l'administration et dans la sphère du pouvoir aujourd'hui marquées par la grande corruption qui a permis à bien de caciques du parti rose de construire de grandes fortunes injustifiables et qui aurait pu conduire tous en prison, si le délit d'apparence avait été reconnu dans le pays pour mieux lutter contre l'enrichissement illicite aujourd'hui chiffré, au bas mot, au milliard.

Mais plus que d'entendre la création d'un nouveau mouvement auquel déjà certaines organisations commencent à donner leur accord de principe pour soutenir le combat, il y a à croire à la volonté inébranlable de la nouvelle structure à se battre sans concession pour réhabiliter la démocratie et la République, la justice et le Droit, l'Etat dans ses prérogatives et dans son autorité bafouée du fait d'une gouvernance inique qui a révolté le citoyen contre l'Etat. En effet, alors que pour calmer le jeu, le président de la République

appelait en fin de semaine dernière à rencontrer certains organisations sociales pour dialoguer notamment de l'augmentation inconsiderée et unilatérale du prix du gasoil, l'on apprend que le M62 a carrément rejeté l'invitation et boycotté la rencontre, se justifiant pour défendre une telle position marquée du sceau de la radicalité, que rien, pour lui, ne peut expliquer une telle décision antisociale, insouciant à l'endroit d'un peuple qui souffre le martyr depuis des années de socialisme prébendier.

D'autres voix amplifient les colères...

Comme il fallait s'y attendre, d'autres structures n'ont pas attendu longtemps pour s'exprimer sur la nouvelle qui a pris de court les Nigériens, déjà désorientés par la montée en flèche des prix incontrôlés sur les marchés nigériens, laissant les populations à leur triste sort et ce à un moment où, du fait de la pandémie, de l'insécurité et des mauvaises campagnes agricoles, elles font face à des situations souvent dramatiques. Cette augmentation, tout le monde l'aura compris, est loin des raisons invoquées pour la justifier et ne peut que compliquer la vie difficile des Nigériens. C'est pourquoi, après le M62, on entendra l'ITN, d'autres centrales syndicales, et des associations de transporteurs et de commerçants, des citoyens se plaindre de la nouvelle mesure, dénonçant avec véhémence, une augmentation, pour elles, inopportune et injustifiable. Mais l'USN, comme si elle choi-

sissait de jouer dans la complicité, n'a pas de voix dans ce débat national, pourtant capital et vital. On découvre peu à peu, face aux urgences nationales, tous les visages pour savoir qui est qui.

Et le gouvernement a sans doute compris qu'il y a à s'en inquiéter. Les explications données par des ministres lors d'un point de presse n'a pas convaincu, pas même la rencontre qu'ils organisaient autour d'un certain nombre de structures sortis perplexes et dubitatif à l'issue de leurs discussions avec les membres du gouvernement envoyés, en vain, en sapeurs-pompiers pour éteindre les colères et les révoltes qui commencent à prendre forme. Se rendant compte de l'inefficacité des ministres peu doués pour une telle mission, le samedi, c'est le président lui-même – quand son premier ministre fait montre d'un zèle inouï pendant ses congés pour avoir comme son mentor Issoufou des activités médiatisées dans sa région – qui rencontrait les mêmes organisations sociales, professionnelles et syndicales pour défendre l'augmentation et amener les uns et les autres à l'accepter en l'état, comptant peut-être plus sur ses qualités d'orateur et de philosophe. A ce niveau de prise en main de la situation, on voit, quand on écoute bien d'acteurs, à l'exception de certains dont on connaît à l'avance l'appréciation qu'ils pourront en faire, toujours défendant le pire contre le peuple pour faire plaisir à leurs amis politiques au pouvoir, que le problème reste entier : il n'a convaincu personne.

La fronde nouvelle, peut-elle donc être un feu de paille ?

L'intention inavouée de ces rencontres a priori infructueuses est d'étouffer la révolte en gestation, casser l'élan des leaders sociaux qui portent les nouvelles luttes sociales dans le pays. D'ailleurs, la création d'un M62, pouvait être la conséquence de l'échec des premières associations de la société civile dans les luttes qu'elles menaient. Et de ce point de vue, par la qualité de son organisation et de sa communication, par ses prudenances à s'éviter cette connivences compromettantes, ce M62 pourrait mieux galvaniser les troupes, mobiliser des foules pour mener plus efficacement des luttes que le peuple peut s'appropriier lorsqu'il aura compris que c'est au prix de sa dignité, des gloires de son histoire, pour la qualité de sa vie, pour la vitalité de sa démocratie ressuscitée, réhabilités,

redynamisée. Le M62 l'a peut-être compris lorsque depuis des jours, il décrétait une semaine de la citoyenneté à l'occasion de laquelle, il rencontre les populations, les sensibilise sur l'urgence historique que le destin leur impose aujourd'hui.

Il y a d'autant plus à prendre au sérieux cette situation que sur le champ politique, le parti d'Omar Hamidou dit Ladan Tchana, sonne lui aussi la fin de la récréation, signant sa rentrée politique depuis sa dernière déclaration politique publique et annonçant dans les prochains jours, voire les prochaines semaines, de grandes mobilisations, de grandes manifestations de rue qui pourront profondément chambouler le champ politique et dégradé le climat politique du pays. Les colères sont réelles, le désir de se battre tenace, mais ceux qui, depuis des jours, se mettent dans les tranchées des prochaines luttes, ont-ils vraiment les moyens de leurs combats ? Sont-ils capables comme l'ont fait le PNDS et Issoufou Mahamadou, à se donner les moyens pour mobiliser la foule réelle et nombreuse de « déflatés » politiques, et de misérables qui gonflent notre société de malaises et de douleurs ? Là est le défi.

Aussi, Bazoum Mohamed a-t-il intérêt à laisser prendre de l'ampleur ces mouvements et les colères qui les nourrissent, surtout en ce moment où le front de lutte contre le terrorisme s'intensifie et se complexifie ? Mais qu'il ne se trompe pas : les choses ne pourront pas se passer par les mises en scènes qu'on voit ces derniers temps. C'est le moment de montrer qu'on est sérieux ou pas dans les règlements des problèmes du pays.

La crise nigérienne est un puzzle.

A.I

COMMUNIQUE

Conformément aux dispositions de ses statuts et l'acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales, ACEP Niger S.A, Société de Microfinance, a le plaisir de vous communiquer ses informations financières certifiées, comptant pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui se présente comme suit :

Poste	Rubrique	En FCFA Solde au 31.12.2021
E90	Total du bilan	6 010 113 270
B01	Crédits net à la clientèle	4 458 325 885
L60	Capital social	600 000 000
L01	Fonds propres	110 269 581
L80	Résultat net	-484 474 125

Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

Directeur de publication

Arouna Yacouba

99.34.21.99

Directeur Commercial

Inoussa DICKO

Email: lecanardenfurie@gmail.com

Conception & Composition

Le Canard en furie

Tirage: 1000 Exemplaires sur Les presses du **Groupe de presse le Monde d'Aujourd'hui**



GROUPE E.G.B.T.P - AOM

B.T.P- COMMERCE GENERAL

B.P: 11 182 Tél (+227) 96 59 52 32- Niamey-Niger

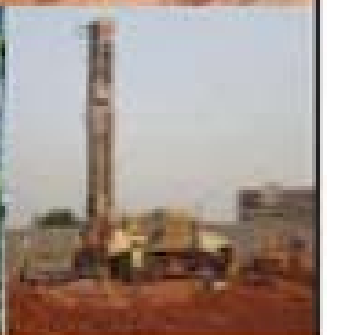
UNE RÉFÉRENCE EN AFRIQUE



Nos Prestations



- Bâtiment - Route Bitumée
- Pistes Rurales - Forage - Barrage d'eau
- Aménagement Hydro- Agricole
- Matériaux de construction



Vos Besoins, Notre Priorité !!!